



## CONTRAT DE LOCATION D'UNE SALLE MUNICIPALE

### SALLE LOUIS ARAGON

La Marie de Vert-le-Petit, située au 4 rue du Général Leclerc à Vert-le-Petit,

Représentée par son Maire, Laurence

BUDELOT Accède à la demande de

location formulée par :

Mr ou Mme ..... Adresse :

.....

Téléphone .....

Mail.....

Date de la location ..... Motif de la location .....

Il est entendu que la commune de Vert-le-Petit donnera en location la salle Louis ARAGON, qui se compose de :

- Une salle de 141 mètres carrés avec espace intégré de 47 mètres carrés (un local technique, un local rangement et un espace maquillage) ;
- Un hall ;
- Un local office (P<20kw) comprenant une gazinière électrique avec four ainsi qu'un réfrigérateur ; - Deux locaux rangements ;
- Une chaufferie isolée ; - Des sanitaires ; - Un vestiaire.

Elle est louée pour une capacité de 100 personnes assises.

Pour votre réservation 2 formules sont possibles :

- Location à la journée : de 9h00 à 18h00
- Location pour le week end, soit 2 jours 1 nuit, de 9h00 à 18h00 le lendemain.
- Option veille au soir : **55,00 €**, sous réserve de disponibilité, à partir de **19h00**.

\_\_\_\_\_ Mairie de Vert-le-Petit \_\_\_\_\_

4, rue du Général Leclerc - 91710 Vert-le-Petit

Téléphone : 01 64 93 24 02 / Fax : 01 64 93 25 43 / Courriel : [mairie@vertlepetit.fr](mailto:mairie@vertlepetit.fr)

Site internet : [vertlepetit.fr](http://vertlepetit.fr)



Montant de la réservation :

- Salle Aragon pour les Vertois la journée : **268,00 €**
- Acompte 75,00 €
- Salle Aragon pour les Vertois le week end : **378,00 €**
- Acompte 100,00 €
- Salle Aragon pour les extérieurs la journée : **702,00 €**
- Acompte 200,00 €
- Salle Aragon pour les extérieurs le week end : **867,00 €**
- Acompte 240,00 €
  
- Montant du dépôt de garantie (dégradations) : 200,00 €
  
- Montant de la caution ménage : 100,00 €

Les conditions de location répondent aux prescriptions mentionnées dans le Règlement intérieur dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le règlement intérieur de la salle aura valeur contractuelle. Il est téléchargeable en ligne sur le site internet de la commune <http://www.vertlepetit.fr/> et consultable à l'accueil de la mairie.

La réservation de la salle n'est effective qu'à réception des documents suivants :

- Le contrat signé ;
- un justificatif de domicile.
- Le règlement de l'acompte
  
- Le solde de la réservation, les dépôts de garanties ainsi que l'attestation d'assurance, seront à déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la date de l'évènement.

Un état des lieux d'entrée et un état des lieux de sortie de la salle et de ses abords seront effectués en votre présence avec un représentant de la Mairie.

Le numéro à contacter est le : 06 80 16 07 87.

Mairie de Vert-le-Petit

4, rue du Général Leclerc - 91710 Vert-le-Petit

Téléphone : 01 64 93 24 02 / Fax : 01 64 93 25 43 / Courriel : [mairie@vertlepetit.fr](mailto:mairie@vertlepetit.fr)

Site internet : [vertlepetit.fr](http://vertlepetit.fr)



La Commune se réserve la possibilité d'annuler une réservation en cas de circonstances particulières ou de nécessités.

Le bénéficiaire, contraint d'annuler sa réservation, informe les services municipaux, par écrit, au moins 30 jours avant la date prévue de l'utilisation. Au-delà de ce délai, l'acompte versé n'est pas restitué.

Je soussigné(e) Mr / Mme ..... déclare  
avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de location de la Salle Louis Aragon et  
m'engage à les respecter.

Fait à Vert-le-Petit le .....

Signature et mention « lu et approuvé »

\_\_\_\_\_ **Mairie de Vert-le-Petit** \_\_\_\_\_

4, rue du Général Leclerc - 91710 Vert-le-Petit

Téléphone : 01 64 93 24 02 / Fax : 01 64 93 25 43 / Courriel : [mairie@vertlepetit.fr](mailto:mairie@vertlepetit.fr)

Site internet : [vertlepetit.fr](http://vertlepetit.fr)